REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 novembre 2018 à 19 h 00

Date de Convocation : 19 novembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Etaient présents :
AUGIER Céline, BREMOND-DICK Caroline, DARGERY Viviane, DUMESTE Mireille, FAURE Jeannine, MATHIEU Camille, MEIGNAN Mathias, PEYRON Jean-Pierre, POUTRAIN Michaël, RAVAUTE Daniel, TIRARD Jean-Pierre, UHRING Fabien ;

Excusés représentés :

Excusés : AVARGUES Marcel, ROUX Frédéric ;

Procurations:

Mme FAURE Jeannine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2018

Rajout d'un point à l'ordre du jour : vote d'une subvention pour la Strada : Approbation à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Election d'un nouvel adjoint suite à la démission de Mme Nadia Chibout.

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que Madame Nadia Chibout, 3ème adjointe, a démissionné de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale. Elle explique que dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'est pas obligatoire de procéder à l'élection d'un nouveau conseiller afin de compléter le Conseil municipal. Elle précise que l'élection d'un adjoint intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire. Après un appel à candidature, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires. Seule, Mme Céline Augier s'est portée candidate et a obtenu onze voix.

2. Décision modificative n° 1

M. Fabien Uhring expose au Conseil qu'il y a lieu de prendre une décision modificative pour permettre des régularisations d'écriture, notamment le transfert des frais d'études aux comptes de travaux afférents, ainsi que l'ouverture des crédits nécessaires aux amortissements des frais d'études non suivis de travaux.

Il donne lecture de la décision ci après :

COMPTES DEPENSES

Section	Chap	Art.	Objet	Montant
F	023	023	Amortissements des frais d'études	-18 488,41
F	042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations.	18 488,41
I	041	2181	Installations générales, agencements aménagements.	4 460,59
I	041	21318	Autres bâtiments publics	12 710,00
I	041	21311	Hôtel de ville	64 129,13
I	041	2031	Frais d'études	9 701,95
I	041	2313	Constructions	11 674,22
Total				102 675,89

COMPTES RECETTES

Section	Chap	Art.	Objet	Montant
I	040	28 031	Amortissements des frais d'études	18 488,41
I	021	021	Virement à la section d'exploitation	-18 488,41
I	041	2031	Frais d'études	4 460,59
I	041	2318	Autres immobilisations corporelles en cours	11 674,22
I	041	2318	Autres immobilisations corporelles en cours	9 701,95
I	041	2031	Frais d'études	76 839,13
Total				102 675,89

Approbation à l'unanimité (11 voix pour et une abstention)

3. Cession d'un tracteur vigneron

Madame le Maire expose au Conseil que le tracteur vigneron Fiat n'est pas adapté aux besoins du service technique. En effet, trop léger, il ne peut être efficacement utilisé, notamment pour le déneigement. Un tracteur plus adapté est en cours d'acquisition.
Aussi, Mme le Maire propose de le revendre au plus offrant. Elle précise que le Conseil lui a donné délégation pour conclure les cessions en deçà de 4 500 €. Or, les offres déjà parvenues en mairie dépassent ce montant. Elle demande donc l'accord du Conseil pour procéder à la cession de ce bien selon la procédure de la vente de gré à gré au plus offrant.
Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

4. Modification du tableau des effectifs de Viens/ création d'un poste d'Adjoint d'animation.

Madame le Maire annonce au Conseil le départ en retraite de la Directrice de l'ALSH, prévu au 1er février 2019. Cet agent étant titulaire du grade d'adjoint technique, il y a lieu de créer un emploi d'adjoint d'animation de 2ème classe afin de pourvoir au poste de Directrice. Au vu de la baisse de fréquentation de l'ALSH et de la fermeture du service le mercredi, il est proposé que cet emploi soit créé à temps non complet (30h hebdomadaires) à compter du 1er janvier 2019.
Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

5. Modification des Statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV).

Madame le Maire expose au Conseil que le Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV) demande aux communes membres d'accepter la modification de ses statuts afin de permettre :

- de faire évoluer la dénomination du SEV : le Syndicat se nommera dorénavant Syndicat d'Energie Vauclusien,
- de lister les communes adhérentes pour les compétences optionnelles,
- de prévoir en compétences optionnelles l'entretien et l'exploitation de bornes pour recharge de véhicules hybrides et électriques,
- de prévoir la compétence optionnelle de production d'électricité,
- de prévoir des activités accessoires,

Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

6. Avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Madame le Maire informe le Conseil que, par délibération en date du 6 septembre 2018, le Conseil Communautaire de la CCPAL a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Apt Luberon. Elle présente à l'Assemblée les grandes lignes du SCoT et précise que ce projet est transmis pour avis aux personnes publiques associées, conformément aux dispositions de l'article L.143-20 du Code de l'urbanisme. A ce titre le Conseil doit se prononcer sur ce projet dans les 3 mois suivant sa transmission.

Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

7. Adhésion au service CHSCT du Centre de gestion de Vaucluse

Le Maire informe le Conseil que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse (CDG84) dispose d'un Service Hygiène et Sécurité. Ce service est constitué de préventeurs en santé et de sécurité au travail qui tiennent les fonctions d'Agents Chargés de la Fonction d'Inspection (ACFI), acteurs obligatoires pour toute collectivité territoriale. Le recours à ce service nécessite une adhésion et permettrait à la collectivité de bénéficier d'un accompagnement en prévention des risques professionnels dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail.

Le Maire donne lecture de la proposition de convention d'adhésion.

Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

8. Vote d'une subvention pour la Strada

Madame le Maire expose au Conseil la demande de subvention de l'association la Strada. Cette association permet la tenue régulière de séances de cinéma à la salle des fêtes du village. Le dossier étant complet et l'association active, Madame le Maire propose à l'Assemblée d'octroyer une subvention de 400 €.

Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

DECISIONS DU MAIRE, INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES

- Décision du Maire : choix d'un avocat pour défendre la commune dans un contentieux d'urbanisme.

- Contentieux Linky : la commune a perdu contre le Préfet de Vaucluse. Les délibérations anti Linky sont donc annulées.

- Pour que le risque incendie soit réellement diminué, une réunion d'information sur le débroussaillement obligatoire est prévue le 11/12 à 18h30 en salle des fêtes. Elle sera suivie d'une visite sur le terrain le 18/12 pour les propriétaires qui se seront préalablement inscrits.

- La réunion des associations se tiendra le 13/12 à 19h en salle du Conseil de la nouvelle mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h20.

Date d'affichage du présent compte rendu : le 4 décembre 2018.

Le Maire,
Mireille Dumeste

Mairie de Viens
84750